



INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Ecole	
Henri Dès	
Ste Jeanne d'Arc	
Cocher la case correspondante	

DOSSIER A DEPOSER EN MAIRIE

Avant le lundi 27 juin 2022

Foyer de l'enfant :

Parent 1 : Nom et Prénom.....

Adresse :.....

Tél : Tél travail :

Mail :@.....

Parent 2 : Nom et Prénom.....

Adresse :.....

Tél : Tél travail :

Mail :@.....

Situation familiale : Célibataire Concubinage Marié Pacsé Divorcé Séparé Veuf

Pour les parents séparés, la facturation ne sera adressée qu'au parent 1 mentionné ci-dessus. En cas de besoin un duplicata pourra être fourni au deuxième parent sur demande au secrétariat de la mairie.

En cas de changement d'adresse, de numéro de téléphone ou de situation familiale en cours d'année, merci d'en aviser la mairie :

par téléphone : 02 51 35 53 44 ou par mail : cantine@froidfond.fr

Enfant(s) à inscrire			
NOM	Prénom	Date de Naissance	Classe en septembre 2022

Joindre une photo d'identité de chaque enfant avec nom, prénom et classe inscrit derrière.

Renseignements médicaux, allergies :

.....

.....

.....

<input type="checkbox"/> FREQUENTATION REGULIERE	
Cocher les jours de présence de votre (vos) enfant(s)	
<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	Mon enfant déjeunera : le jeudi 1^{er} septembre 2022 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

<input type="checkbox"/> FREQUENTATION IRREGULIERE	
Planning à transmettre A LA CANTINE Par mail : cantine@froidfond.fr Par téléphone : 02 51 35 69 56	Mon enfant déjeunera : le jeudi 1^{er} septembre 2022 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Le prix du repas est fixé à 3.85 € par enfant, et 2.50 € à partir du 3^{ème} enfant.

La facturation est établie mensuellement et envoyée au cours du mois suivant par courrier.

Mode de règlement : Le prélèvement automatique est désormais OBLIGATOIRE

Mandat de prélèvement à remplir et RIB à joindre

Trésorerie de Challans-Palluau

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Nom, Prénoms et Adresse du Débiteur

Nom
Prénoms
N°
Code Postal
Ville

Etablissement teneur du compte à débiter

Nom de la banque
N°
Code Postal
Ville

Compte à débiter

IBAN :
BIC :

NOM et ADRESSE du CREANCIER

Mairie de Froidfond - Restaurant scolaire
Hôtel de Ville
55, rue de l'Océan
85300 FOIDFOND

Date :

Signature :